

# **Traduction professionnelle et enseignement de la traduction en France**

Yvon KEROMNES

*ATILF Université Paul Verlaine-Metz & CNRS,  
France*

## **Résumé**

A-t-on raison d'opposer la traduction universitaire à la traduction professionnelle en France ? Dans ce pays, des universitaires responsables de l'enseignement des deux types de pratique s'entendent sur la nécessité de cette distinction, mais leurs présupposés s'opposent. Les premiers supposent la traduction professionnelle « peu fidèle », les seconds la traduction universitaire gauche et pesante. Il est pourtant paradoxal d'opposer ainsi deux types de traduction qui visent, par l'enseignement, à conduire les étudiants vers une forme d'excellence. C'est donc sur la place de la traduction dans l'enseignement universitaire qu'il convient de s'interroger ici.

En premier lieu, il s'agit de comprendre pourquoi, dans une université qui ne connaît que des spécialistes, chacun s'estime compétent pour enseigner la traduction. Selon nous, les sources de cette illusion sont profondes, elles touchent à la vision du langage qu'en ont ceux qui n'en font pas leur objet d'étude. Nous nous demandons ensuite dans quelle mesure l'enseignement de la traduction dans les filières classiques tel qu'il est pratiqué se justifie encore aujourd'hui. Enfin, ayant comparé la pratique de la traduction dans les filières universitaires classiques et à visée professionnelle, nous récusons l'idée, professée de part et d'autre, de la supériorité de l'une de ces pratiques, et nous indiquons en quoi ce qui les sépare pourrait sans doute contribuer à un enrichissement réciproque.

## ***Introduction***

Cet article a pour base une simple question, comment enseigner (mieux) la traduction, question que tout didacticien de

## 2 Yvon KEROMNES

cette discipline se pose sans doute régulièrement, puisqu'en la matière, on est rarement installé dans la certitude. Et lorsqu'on partage son service entre un master LEA de traduction professionnelle d'une part, et d'autre part des enseignements de linguistique et de traduction dans un département de langue traditionnel<sup>1</sup> de la troisième année de licence à la préparation aux concours<sup>2</sup>, cette interrogation est double.

Dans une telle situation, il est évidemment tentant de croiser les perspectives, et de loucher un peu sur ce qui se pratique dans un département pendant que l'on enseigne dans l'autre. Mais est-ce vraiment recommandé, alors que des formateurs dans les deux domaines s'accordent pour les opposer<sup>3</sup> ? A-t-on raison d'opposer traduction universitaire et traduction professionnelle, ou peut-on passer de l'une à l'autre ? Pour tenter de répondre à cette nouvelle interrogation, il nous faut préciser ce que recouvrent ces deux notions.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire d'un département du domaine Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE), département d'anglais dans le cas présent. La formation LLCE dirige essentiellement vers l'enseignement, à la différence de la formation LEA (Langues Etrangères Appliquées), multilingue et généraliste (économie, droit, marketing) à finalité professionnelle. C'est de l'enseignement de la traduction dans les départements LLCE qu'il s'agit lorsque nous parlons de « traduction universitaire », et ce type d'enseignement s'oppose à l'enseignement de la traduction visant à former des traducteurs professionnels, enseignement qui paradoxalement est aussi essentiellement assuré par des universitaires.

<sup>2</sup> En France, jusqu'à ce jour, les enseignants sont essentiellement recrutés par le Ministère de l'Education Nationale au terme d'un concours très sélectif (CAPES) ou extrêmement sélectif (agrégation). La préparation de ces concours en quatrième ou cinquième année d'études est assurée par les départements LLCE, qui y voient souvent leur raison d'être ultime.

<sup>3</sup> Et les cas où, en matière de traduction, on s'accorde sur un point valent la peine d'être notés.

***1. Premier constat : plus ça ne change pas, plus c'est la même chose***

Nous fêtons cette année le deux centième anniversaire de la naissance de Charles Darwin, les cent cinquante ans de la publication de *L'origine des espèces*, et l'idée d'évolution fait aujourd'hui l'objet d'un très large consensus. Et pourtant, en manière de boutade, nous pourrions dire que l'existence même d'un organisme comme l'enseignement supérieur français et son fonctionnement semblent clairement contredire cette idée. Et cet immobilisme, qui peut dans certaines circonstances être une qualité, est aussi un travers dont il faut bien parler. A notre avis, c'est un travers en particulier dans l'enseignement de la traduction universitaire. L'exercice de la traduction, basé sur les exercices de version et de thème dans l'apprentissage des langues classiques, est évidemment une pratique ancestrale, mais dans un passé relativement récent, déjà en 1982, J. Delisle (1982 : 13-14) prônait l'abandon d'un cours « sans plan de cours », exercice collectif de traduction-correction dans lequel les étudiants ont le sentiment de piétiner. Neuf ans plus tard, M. Ballard (1991 : 317) tentait de poser les bases d'un renouvellement de l'approche de cette matière, demandant « que l'on ne considère plus la pratique de la traduction 'comme si elle allait d'elle-même' » et « que l'enseignant ait reçu une formation de traductologie ». Dans quelle mesure les choses sont-elles différentes aujourd'hui ? Pour l'essentiel, on peut craindre que rien n'ait véritablement changé. Dans la plupart des universités françaises, dans les départements de langues vivantes, on confiera normalement un cours de civilisation au titulaire d'une thèse en civilisation, on hésitera parfois à confier un cours de littérature portant sur un auteur du XIX<sup>e</sup> siècle à quelqu'un dont la thèse traite du XVIII<sup>e</sup>, mais tout le monde, littéralement, et indépendamment des spécialités de chacun, pourra assurer les cours de traduction. La compétence de didacticien de la traduction est semble-t-il consubstantielle de la première marque de reconnaissance officielle en tant que « spécialiste de langue »,

#### 4 Yvon KEROMNES

angliciste, germaniste, hispaniste etc. que l'on peut se voir conférer. Par ailleurs, les cours de traduction universitaire restent relativement convoités comme cours ne nécessitant aucune préparation (ni aucune réflexion, semble-t-il). Encore aujourd'hui donc, un cours de traduction universitaire consiste trop souvent tout simplement à faire lire par les étudiants un texte qu'ils ont essayé de traduire, cet exercice souvent laborieux étant suivi de la lecture par l'enseignant de sa propre traduction – forcément meilleure par définition – de sorte que par une opération qui tient quelque peu de la magie, les étudiants sont censés acquérir peu à peu une notion de ce que l'on appelle « le sens de la langue »<sup>4</sup>. La perpétuation de ce mode d'enseignement se voit aussi bien dans les manuels de traduction universitaire qui continuent à paraître très régulièrement, et semblent le plus souvent assez peu s'écarter du modèle « recueil de textes traduits plus ou moins annotés, et précédés de quelques conseils<sup>5</sup> ».

Bien sûr, il ne faut pas généraliser à outrance, certaines choses changent çà et là, comme on dit dans les bulletins météo, reconnaissons qu'il existe des ouvrages témoignant d'innovations pédagogiques<sup>6</sup>, on peut voir aussi parfois des postes universitaires vacants fléchés « spécialiste de traduction », mais il faut bien dire que de tels signes encourageants restent relativement ténus.

---

<sup>4</sup> Mais l'enseignement de la traduction professionnelle est-il toujours différent de cette démarche empiriste à l'extrême ? Quelque chose nous dit que non.

<sup>5</sup> Le principal étant immanquablement « Lisez le texte avant de le traduire ».

<sup>6</sup> Dans le domaine angliciste, nous mentionnerons la typologie d'exercices de F. Grellet, *Apprendre à traduire*, paru à l'époque où M. Ballard faisait ces propositions (1991). D'une facture très classique, le récent ouvrage de N. Vincent-Arnaud et S. Salbayre (2007) comprend malgré tout des analyses et commentaires stylistiques très précieux, et fait une part à la créativité en traduction... ce qui dans la perspective d'une préparation à un concours est à double tranchant.

## **2. *L'insoutenable transparence du langage***

Si l'on s'interroge sur les raisons de cet état général qui perdure, on en viendra à soupçonner qu'elles ne peuvent être toutes propres au système lui-même, mais qu'il existe probablement, indépendamment de lui, un certain nombre d'obstacles épistémologiques qui empêchent la traduction de se constituer en objet d'étude. Nous voyons au moins deux de ces obstacles, imbriqués l'un dans l'autre dans ce que nous appellerons globalement « l'insoutenable transparence du langage<sup>7</sup> ». Le premier obstacle est décrit comme un problème sociologique par le linguiste américain R. Jackendoff (2002 : 3), qui remarque que le public en général accepte volontiers la complexité des mathématiques (« Oh, je n'ai jamais rien compris aux maths ! »), il accepte aussi le fait que les détails de la recherche en biologie dépassent l'entendement du commun des mortels ; mais dès qu'il s'agit du langage, c'est une autre histoire. Lorsqu'un linguiste essaie d'expliquer en quoi consistent ses travaux de recherche, la réaction typique sera du genre « oh, je sais comme c'est compliqué : une fois, j'ai essayé d'apprendre le russe ! ». Et de ce point de vue, remarque R. Jackendoff, la biologie et la linguistique fournissent un contraste intéressant : les gens s'attendent à trouver incompréhensible ou ennuyeux le détail des processus biochimiques impliqués par exemple dans le métabolisme cellulaire, et ils ne posent donc pas de questions à ce propos. Ce qui les intéresse, c'est l'histoire naturelle, le comportement des animaux etc. Et ce qui intéresse les gens à propos du langage, c'est aussi son « histoire naturelle » : l'étymologie des mots, l'origine du

---

<sup>7</sup> En ceci, nous rejoignons tout à fait M. Ballard (1991 : 325) quand il voit comme une faiblesse le fait que des approches didactiques et théoriques de la traduction « ignorent, minimisent ou évacuent la part du linguistique dans la traduction ». On aura beau jeu de montrer qu'une science de la traduction ne se laisse pas enfermer dans une linguistique, fut-elle « des textes », la dimension linguistique, selon nous, n'en reste pas moins fondamentale dans l'étude comme dans l'enseignement de la traduction.

6 Yvon KEROMNES

langage, pourquoi les jeunes parlent aussi mal aujourd'hui, etc. mais à l'inverse de ce qui se passe pour la biologie, les gens n'imaginent pas une seconde qu'il y ait autre chose à comprendre sur le fonctionnement du langage. Ce constat de R. Jackendoff correspond à une réalité triviale : le langage est une réalité qui va de soi, tout le monde le connaît puisque tout le monde l'utilise, c'est d'ailleurs encore à lui que l'on a recours pour parler du langage. La chose se complique encore, et c'est le deuxième obstacle, lorsqu'il s'agit de traduire, d'exprimer dans une langue ce qui l'a déjà été dans une autre. Chacun sait que le grand public considère assez souvent (naïvement, dirons-nous) que traduire, c'est tout simplement remplacer des mots par des mots. L'essentiel est d'avoir la connaissance de ce que recouvrent ces mots. Nous arrêtant récemment à une station essence au bord de l'autoroute en Champagne, nous avons découvert sur une plaque gravée, apposée sur un bloc de pompes à essences, ce message « bilingue » :

Nous n'acceptons plus les paiements par chèque bancaire  
La Direction

We don't accept any more the payments by banking cheques  
The Direction

« The direction » en question avait été prête à déboursier autour de 150 € pour faire graver cette plaque, mais pas les 20 ou 30 € de tarification forfaitaire qu'aurait coûté une vraie traduction<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Et les exemples ne se limitent évidemment pas aux stations service ou à la restauration. L'acheteur francophone d'un recycleur britannique, appareil de plongée sous-marine de haute technologie dont le prix se compte en milliers d'euros découvrira par exemple dans le carnet de plongées électronique associé au produit que sa plongée habituelle (*dive*) est devenue un « piqué » (!), alors qu'il n'envisage absolument pas de pratiquer l'aviation avec sa machine, et que son bloc, sa bouteille, est à présent un « cylindre ». Décidément, dans le monde dit « professionnel », l'amateurisme se porte on ne peut mieux.

Face à une telle incurie, le traducteur affiche un petit sourire supérieur, et il hoche aussi la tête. Car c'est désolant. Ceci dit, une telle naïveté est-elle réservée au *vulgum pecus* des non traducteurs et des non linguistes, de ceux qui ne connaissent pas la nature du langage, qui ne comprennent pas ce que parler veut dire ? Nous pensons au contraire que cette naïveté vis-à-vis du langage est, pour parler comme Descartes, la chose la mieux partagée du monde. Y compris parmi les universitaires qui s'en font une spécialité. Ainsi, dans un laboratoire de linguistique française que nous ne nommerons pas, nous avons pu, lors d'une réunion de travail, entendre qualifiée très sérieusement d'« angliciste », puis d'« anglophone », une collègue linguiste qui n'était ni l'une ni l'autre, mais simplement relativement à l'aise dans « la langue de Shakespeare<sup>9</sup> ». On se dit que la confusion est grande, et que l'on n'est finalement pas très loin de ces réflexions d'étudiants que l'on peut aussi entendre assez régulièrement : « t'as passé six mois à Londres ? Ah ben t'es bilingue, alors ! ». F. Rastier a beau rappeler (2009 : 36) que la linguistique générale s'est constituée dans une perspective contrastive et qu'« une langue ne peut d'ailleurs être décrite isolément », lorsqu'un linguiste ne travaille que sur sa propre langue, le langage en général a fortement tendance à ressembler à celle-ci<sup>10</sup> et la problématique du rapport des langues et

---

<sup>9</sup> Mais pour bien montrer qu'il ne s'agit pas ici d'une « exception culturelle française », il nous faut rapporter l'anecdote suivante : participant à Londres en 2006 à des rencontres consacrées à la traduction des œuvres de Freud en différentes langues, nous nous sommes retrouvé – à notre grande surprise – seul francophone dans l'atelier consacré aux traductions en français. Les organisateurs de ces rencontres n'avaient pas envisagé une seconde la nécessité d'une véritable maîtrise de la langue cible, pas plus que celle de connaissances techniques en matière de traduction, pour pouvoir discuter du détail de ces traductions des textes de Freud en français, ignorant un débat qui est énorme.

<sup>10</sup> C. Fuchs et P. Le Goffic (1992 : 85) soulignent le paradoxe de la Grammaire Générative de N. Chomsky, qui se veut universelle alors qu'elle est essentiellement élaborée à partir de l'anglais et que la comparaison avec d'autres langues « sert à conforter une théorie pré-établie ».

des textes, si jamais elle est abordée, risque d'être extrêmement mal appréhendée ; pour un tel linguiste aussi, la traduction restera probablement transparente. Il n'est donc finalement pas si étonnant que des spécialistes de langues vivantes, qui ont pu acquérir un niveau bon ou excellent dans une langue étrangère, qui « savent traduire » (avec plus ou moins de guillemets) sans avoir à prendre cette langue elle-même comme objet d'étude (et parfois en évitant soigneusement de le faire : les cours de grammaire et de linguistique sont souvent considérés par les étudiants, parfois à juste titre, comme particulièrement ennuyeux) ne voient pas davantage l'intérêt d'une réflexion sur l'activité de traduction.

### *3. Ce qui va mieux en le disant*

Et pourtant, l'enseignement de cette matière rend indispensable une telle réflexion, tout d'abord parce qu'elle permet de mettre en lumière les options théoriques qui semblent « aller de soi ». Dans l'enseignement de la traduction universitaire, il va de soi que la traduction littéraire est le genre supérieur de cette pratique, qui subsume les autres<sup>11</sup>, et l'excellence que l'on peut y atteindre se concrétise dans les épreuves de thème et version de l'agrégation. Dans les départements traditionnels de langues vivantes (LLCE), l'ensemble du cursus est souvent essentiellement orienté vers la préparation des concours, CAPES et agrégation, qui en sont en quelque sorte l'aboutissement naturel, comme si l'enseignement supérieur n'avait d'autre finalité que son auto-reproduction. Ce qui est attendu dans ces concours, la *doxa* en matière de traduction aussi, peut être lu dans les rapports de jury, genre de texte assez curieux dont la finalité est d'aider les candidats à mieux préparer les concours de recrutement en prenant

---

<sup>11</sup> Symptomatique de cette conception, sur le site d'une université française, à la page présentant, parmi les différents diplômes, un Master de traduction littéraire, on peut lire que « la notion de traduction littéraire recouvre la 'littérature générale', dans le sens où l'entendent les professionnels de l'édition, mais aussi la presse, la documentation et, plus généralement, la communication ».



connaissance de ces attentes. Le ton, volontiers sévère et moralisateur (« comment un étudiant peut-il ignorer que... ? »), contribue à y asseoir la fiction d'un jury omniscient et infaillible, jugeant d'une position élevée à laquelle le candidat doit viser... sans avoir la présomption d'imaginer pouvoir l'atteindre. Les rapports sont généralement écrits selon la méthode des frères Ripolin (recopiés sur le dos de celui qui les précède), d'où une certaine permanence du discours. Dans le rapport du jury d'agrégation interne d'anglais (2007 : 12), il est rappelé comme une évidence que l'« on sait qu'une traduction de concours diffère sensiblement d'une traduction commerciale et sera généralement plus près du texte » ; la coordination des deux propositions donne à penser que le fait d'être généralement moins près du texte n'est pas le seul point qui distingue la traduction commerciale, mais puisqu'« on sait », inutile d'expliquer. C'est d'ailleurs un topos du rapport de jury, « on sait », et si on ne sait pas, on devrait savoir. Nous n'avons pas pour notre part d'idées préconçues sur une différence notable entre ce que devrait être une traduction de concours et ce qu'est une traduction commerciale, outre cette injonction implicite pour la première de rester au plus près du texte. Peut-être l'adjectif « commercial » préféré à celui de « professionnel » recèle-t-il une connotation négative ? Mais ce n'est pas certain, et d'ailleurs, le terme de « professionnel » est aussi ambigu et peut sans doute aussi connoter la vénalité. Ce qui paraît clair ici, c'est que dans un concours, une traduction professionnelle ne fera pas l'affaire parce qu'elle ne sera « pas assez fidèle ».

A l'opposé, D. Gouadec écrit dans son ouvrage *Profession : Traducteur* (2002 : 2) que « la traduction professionnelle n'a *absolument*<sup>12</sup> aucun rapport avec le thème et la version de la pratique scolaire et universitaire ». C'est dit comme quelque chose qu'il faut accepter comme « une vérité ». L'auteur le répète

---

<sup>12</sup> C'est D. Gouadec qui souligne.

quelques pages plus loin (2002 : 12), ajoutant qu'il s'agit, dans le second cas, d'« exercices linguistiques portant généralement sur des textes littéraires et aboutissant à des textes qu'aucun éditeur ne publierait ». Ce regard critique de D. Gouadec sur la traduction universitaire touche évidemment aussi ceux qui dispensent cet enseignement, et dans une communication consacrée à l'enseignement de la traduction, il indique que pour former des traducteurs professionnels, il ne faut « surtout pas des profs de traduction, mais des enseignants ou professionnels qui, à des titres divers, contribuent à former des professionnels de la traduction ». Autant que la volonté de disqualifier la traduction professionnelle pour les concours, celle de rejeter aussi catégoriquement, dans une perspective de professionnalisation, l'enseignement de la traduction universitaire et ceux qui la pratiquent peut laisser perplexe. Dans le deuxième cas, une réponse rapide est fournie par l'auteur dans la suite de son propos, du fait que le métier de traducteur requiert « au-delà de l'aptitude à traduire, une multitude de compétences et, dans l'aptitude à traduire, des savoir-faire qui ne sont pas ceux qu'apporte le cours de traduction académique ». Ce qui est reproché à la traduction universitaire, c'est avant tout un manque : l'enseignement universitaire ne permet pas d'acquérir certains savoirs et savoir-faire indispensables au traducteur professionnel, et certains savoir-faire enseignés sont en fait contre-productifs. Ce reproche est assurément fondé. Est-ce à dire que l'ensemble de cet enseignement est à rejeter ? Nous ne le pensons pas. Tout d'abord, certains « profs de traduction » semblent tout à fait à même de produire des textes publiables, nous pensons par exemple à Jean-Louis Chevalier, qui à côté de son travail d'enseignant de la littérature britannique et de la traduction, a traduit les œuvres de A. S. Byatt, recevant au passage le prix Baudelaire pour sa traduction du roman *Possession* (1993), ou à Claude Demanueli qui, mettant en pratique son propre enseignement de la traduction et de la théorie de la traduction, a elle-même traduit – parmi d'autres auteurs – Arundhati Roy, Muriel Spark, John Updike ou

Virginia Woolf. Et l'on se dit que si de tels enseignants parviennent à transmettre leur savoir-faire à leurs étudiants<sup>13</sup>, leur enseignement devrait être profitable à un futur traducteur professionnel. En fait, les universitaires sont assez nombreux parmi les traducteurs littéraires professionnels pour que l'on ne puisse accepter l'idée d'une incompatibilité intrinsèque entre enseignement universitaire de la traduction et publication. Et pour ce qui est de la production des étudiants, nous pensons comme B. Lortholary (1975 : 7), et contrairement à ce qu'on peut lire dans le rapport de jury précédemment cité, qu'« une version vraiment bonne n'est rien d'autre qu'un morceau de bonne traduction » (professionnelle, s'entend). Si l'enseignement de la traduction universitaire « déforme » l'apprenti traducteur, c'est que dans une perspective de concours, l'étudiant a généralement intérêt à opter pour une stratégie de prudence, s'assurer que le correcteur, qui n'est pas le super-héros dont les rapports voudraient accréditer l'idée, mais simplement un être humain le plus souvent surmené par les corrections, comprendra ce qu'il a voulu faire ; or, la prudence n'est certainement pas mère de la créativité, laquelle d'ailleurs apporte rarement des points.

#### ***4. Des pratiques qui divergent, mais qui peuvent converger***

Malgré ce défaut, qui ne nous paraît pas rédhibitoire, nous partons donc d'un postulat différent de celui de D. Gouadec, et plus nuancé : la traduction professionnelle et la traduction universitaire, même s'il s'agit clairement de pratiques qui diffèrent, ont tout à fait à voir, en particulier sur des bases linguistiques. En fait, l'opposition présentée ci-dessus recouvre assez largement un débat qui perdure chez les théoriciens de la traduction, celui, dans la

---

<sup>13</sup> Un tel transfert ne va évidemment pas de soi, pas plus qu'un champion olympique de natation ne sera nécessairement capable de former de jeunes nageurs pour les amener à ce niveau, mais le problème est le même lorsqu'on fait appel à des professionnels de la traduction.

terminologie de J.-R. Ladmiral, des sourciers et des ciblistes (voir : Ladmiral 1993). Dans ce débat qui est pour partie idéologique<sup>14</sup>, l'enseignement universitaire correspond assez nettement à la position sourcière : le texte original est sacré, le mieux serait au fond de ne pas y toucher, mais puisque c'est ce qu'il fait, le traducteur doit s'attendre à tout moment à voir les foudres célestes s'abattre sur lui. Plus concrètement, l'étudiant est chargé d'épousseter une étagère chargée de bibelots de porcelaine ; qu'il en déplace un ou que l'un d'entre eux vienne à disparaître, et il lui en cuira ! La position que D. Gouadec est tout aussi nettement cibliste, avec en particulier (2002 : 12) la prise en compte du système culturel d'accueil et des valeurs des destinataires. Alors que dans une telle approche, en contexte, « yes, I'm afraid » pourrait parfaitement être rendu en français par un « oui », cette option n'est pas concevable dans une traduction universitaire, où la disparition de la marque de précaution oratoire typiquement britannique sera sévèrement sanctionnée. Nous pensons que c'est un tort. Plus largement, et c'est là que le malentendu s'accroît, cette opposition met aussi d'un côté une morale de la faute (traducteur-traître etc.) et de l'autre une vision plus positive de la différence. Et en ceci, elle recouvre peut-être plus la distinction entre traduction littéraire et traduction technique (ou pragmatique) que celle qui sépare la traduction universitaire et la traduction professionnelle (mais les deux sont liés). Pour les tenants de la première attitude, le terme de « professionnel » évoque d'abord l'aspect mercenaire. Ce sont des propos que nous avons pu entendre encore récemment dans la bouche d'un membre de l'ATLF : « nous faisons ce travail par passion, pas pour

---

<sup>14</sup> C'est-à-dire irréfléchi et inquestionné malgré les quantités d'encre qu'il a fait couler : chacun est persuadé de l'évidence et de la justesse de sa position avant que le moindre argument ait été conçu.

l'argent<sup>15</sup> ». De l'autre côté, le terme de « professionnel » sera gage de sérieux et d'expérience, de respect des délais, de compétence et de perfectionnisme.

Pourra-t-on un jour, sans passer pour un abominable suppôt du libéralisme le plus effréné, évoquer à l'université l'idée qu'une rémunération à la hauteur des compétences et un engagement passionné<sup>16</sup> dans son travail ne sont pas antinomiques ? Comme l'étudiant des beaux-arts, l'apprenti traducteur, s'il veut vivre de son travail, doit apprendre à se faire payer justement, sans fausse honte, face à un client qui trouvera généralement la note trop élevée. L'université ne faillirait pas à sa mission éducative en éveillant l'ensemble de ses étudiants à cette réalité.

Les publics des deux filières LLCE et LEA Master traduction, tels que nous les voyons, ont de toutes façons un certain nombre de choses en commun (d'ailleurs, nous voyons aujourd'hui arriver en Master de traduction des étudiants de filières classiques), à commencer par le fait qu'ils ne savent pas encore traduire, que dans un cas comme dans l'autre, ils ont une maîtrise très approximative du français<sup>17</sup> et – c'est sans doute lié – qu'ils souffrent d'un très grand manque de lectures dans tous les domaines<sup>18</sup>. Dans les deux filières, la maîtrise attendue du français ne peut s'acquérir ou s'améliorer que par une fréquentation intensive de l'écrit, et même si les lacunes constatées en troisième ou en cinquième année d'études sont quelque peu alarmantes, nous

---

<sup>15</sup> On imagine bien que de tels propos seront volontiers repris par certains éditeurs : « Ces gens adorent ce qu'ils font, pourquoi faudrait-il en plus les rémunérer grassement ? »

<sup>16</sup> Ce qui n'implique pas, faut-il le préciser, que son exercice ne soit « que du bonheur ».

<sup>17</sup> Pour prendre un exemple, le verbe *renvoyer* sera généralement conjugué au présent comme le verbe *voir*.

<sup>18</sup> Nous avons quand même été surpris qu'aucun de nos étudiants de Master 2 traduction cette année ne soit capable d'interpréter correctement le néologisme anglais *bankster*, ce qui témoigne d'un rapport trop distant avec l'actualité.

partons du principe qu'il n'est jamais trop tard pour tâcher d'y remédier. Avec ces deux publics, il convient donc d'insister assez lourdement sur le suivi de la presse écrite<sup>19</sup>, sur support internet ou pas, peu importe, et sur l'usage actif et fréquent, entre autres outils, du *Bescherelle de la conjugaison* et du *Bon usage* de Grevisse. Nous estimons aussi que le conseil de B. Lortholary (1975 : 13) vaut aussi bien pour le traducteur professionnel généraliste (ou l'apprenti traducteur) que pour l'étudiant de filière classique : le traducteur doit « lire beaucoup ce que beaucoup lisent, et d'abord la presse ».

Le futur traducteur professionnel n'est pas seulement un technicien, il doit aussi développer et cultiver ses compétences rédactionnelles, contrairement à ce que pensent de nombreux donneurs d'ordre, qui diront que « ça n'a pas besoin d'être du Shakespeare » (ou du Proust). Or, les qualités d'écriture, y compris la clarté et la concision, se développent au contact d'une prose de qualité<sup>20</sup> ; et aller chercher une telle prose chez certains auteurs littéraires ne paraît pas une mauvaise idée. Mais plus encore, les étudiants en filière classique tireront profit d'une ouverture aux spécificités de textes de genres variés<sup>21</sup>. On ne pratique guère dans les départements LLCE que la traduction littéraire et éventuellement la traduction non-littéraire (ce qui veut dire en fait la traduction de presse, c'est-à-dire essentiellement la traduction de textes d'un registre moins soutenu, avec un vocabulaire un peu différent et moins varié) ; or une traduction réfléchie de textes de presse pourraient ouvrir les étudiants à une réflexion sur la phraséologie et l'usage des clichés, de même que la traduction de

---

<sup>19</sup> Au département d'anglais, nous y incitons nos étudiants dès la première année, mais la tâche est de longue haleine, et il s'agit manifestement d'un problème culturel généralisé.

<sup>20</sup> Le traducteur professionnel aura régulièrement à traduire des textes plutôt mal écrits. Tant mieux pour lui s'il est à même de les améliorer et de montrer qu'il y a de la « valeur ajoutée ».

<sup>21</sup> Cf. à ce propos B. Hatim (2001 : 212).

textes de sciences humaines pourraient les faire aborder la notion de « terme » en opposition à celle de « mot ».

Mais comparons à présent les filières « traduction professionnelle » et traditionnelles, à partir des besoins objectifs des étudiants et à partir de ce que nous avons modestement tenté de mettre en place à Metz. Une première différence importante réside dans le côté parcellaire de la traduction universitaire<sup>22</sup>. Alors que l'apprenti traducteur professionnel devrait être confronté à des documents complets, dont il connaît les tenants et les aboutissants, comme ce sera le cas dans l'exercice de la profession, alors que des théoriciens de la traduction diront que c'est le texte entier que l'on traduit, l'étudiant de la filière classique se trouve généralement confronté seul à un court extrait de 200 ou 300 mots, tiré d'une œuvre littéraire<sup>23</sup> le plus souvent, dont le nom de l'auteur lui évoque peut-être quelque chose (c'est de moins en moins souvent le cas) mais qu'il n'aura généralement pas lu. Ce côté parcellaire nous a toujours paru gênant, même si nous en comprenons les raisons pratiques ; il contribue à rendre l'exercice artificiel et constitue un obstacle à une pratique de la traduction vraiment intelligente. Bien sûr, l'esprit humain sait fonctionner avec des informations lacunaires et pallier le manque, car c'est bien ainsi que fonctionne le langage, mais 300 mots extraits d'un roman, c'est vraiment trop peu pour rendre justice à l'œuvre. Régulièrement, nous voyons donc nos étudiants construire des hypothèses en porte-à-faux, évitant de trop s'engager dans une interprétation particulière. Quel est le sens véritable d'un énoncé ambigu prononcé par ce personnage ? Quelle est la relation entre les deux personnages représentés ? Selon ce que l'on imagine, la traduction pourra différer. On se retrouve en quelque sorte dans ce jeu où il

---

<sup>22</sup> Par défaut littéraire, comme nous l'avons souligné. Ce ne sera pas le cas pour un texte de presse.

<sup>23</sup> Le fait que L. Marchand et A. Richards-Renaud (1996 : 9) mettent des guillemets à cet adjectif signale peut-être le caractère problématique d'un tel attendu.

s'agit, les yeux bandés, d'épingler au bon endroit la queue d'un âne. Bien sûr, le choix du texte permet de limiter le problème, le fait de prendre le premier paragraphe d'un roman permettra en théorie au moins d'éliminer le besoin d'un contexte amont. Malgré cela, il nous semble que la troncation des textes et la traduction hors-contexte entraînent une perte de sens qui est un grave défaut de cette pratique par rapport à la « vraie » traduction. C'est que, tout comme la traduction technique, la traduction littéraire demande une connaissance précise du domaine de référence, de la structuration du texte et des caractéristiques du discours spécifiques à cette pratique, dans la langue-source comme dans la langue-cible. Outre l'expérience qu'il a de ces discours et des valeurs culturelles pertinentes, l'enseignant universitaire, au minimum, a généralement connaissance de l'univers fictionnel décrit dans l'œuvre en question (le texte provient normalement d'un ouvrage de sa bibliothèque), le correcteur de concours pourra se documenter, mais l'étudiant non. Il y a quelques années, étant chargé du cours de version littéraire pour l'ensemble de la troisième année de licence d'anglais, nous avons inscrit au programme de ce cours semestriel le roman *Possession* d'Antonia Byatt. Ce roman, par sa variété stylistique, se prêtait fort bien à un exercice qui, avec une autre œuvre, aurait pu être lassant ; il contient en effet des passages appartenant à des genres très différents, du journal intime, de la correspondance, des pastiches de poésie victorienne et comprend deux intrigues se déroulant parallèlement au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Les étudiants ont lu ce roman (un peu plus de 500 pages, ce qui a initialement suscité quelques réserves), et nous en avons extrait dix textes constituant la base du travail du semestre, sachant que le texte d'examen serait en relation avec l'un de ces textes. Il est évidemment difficile d'évaluer dans cette expérience unique le bénéfice en termes de compétences traductionnelles pour les étudiants, mais ce qui en revanche était manifeste, c'est une participation orale beaucoup plus importante pendant les cours et des discussions plus animées



que les autres années. Et l'année suivante, nous avons eu beaucoup plus de demandes d'étudiants pour faire un mémoire en traductologie. Il nous a semblé que la traduction prenait dans ces conditions pour les étudiants un tout autre sens.

Une deuxième différence importante entre filière classique et filière professionnelle, est la pratique régulière du thème aussi bien que de la version, alors que le traducteur professionnel travaillera de façon préférentielle, sinon exclusive en version, vers sa langue maternelle<sup>24</sup>. C'est du moins la théorie. On imagine bien que la pratique peut s'écarter sensiblement de cette théorie, mais même pour des traducteurs consciencieux, il se pourra qu'un traducteur juridique soit amené à traduire des documents dans ce qui est normalement pour lui une langue-source, non pas pour que les traductions soient utilisées dans une procédure, mais pour tenir un client informé de la progression de celle-ci par exemple. Il est courant aussi qu'un traducteur francophone devant travailler pour la filiale française d'une entreprise allemande se voie demander un devis en allemand. Le thème dans la filière classique est clairement un moyen de développer l'apprentissage de la langue étrangère<sup>25</sup>. Le talent qu'y développent les étudiants est très variable, et il est curieux de constater que certains se sentent plus aptes à cet exercice qu'à celui de la version. Cependant, la maîtrise consciente de la langue, la rapidité et la sûreté du jugement ne pourront jamais être à l'égal de ce qu'ils sont pour la langue maternelle. En revanche, pour le futur traducteur professionnel également, cet exercice permet de développer ou entretenir sa maîtrise active de la langue-source, et nous pensons que cela rejaillit favorablement sur sa pratique de la traduction dans le sens habituel, dans la mesure où

---

<sup>24</sup> Cette pratique restrictive est loin d'être appliquée partout dans le milieu professionnel, elle fait cependant partie des recommandations du Syndicat Français des Traducteurs professionnels (SFT) et s'inscrit dans ce que l'on pourra appeler les « bonnes pratiques ».

<sup>25</sup> Cf. F. Schanen et H. Homburg (1980).

il est plus à même de percevoir l'expression dans le texte source comme un choix particulier parmi un ensemble de possibles.

Une spécificité éventuelle du métier de traducteur que nous proposons à nos étudiants en Master 2 est le travail en équipe : rencontrant ces étudiants 5h par semaine, nous disposons d'un créneau important permettant d'assurer le suivi de projets de longue haleine. Nous pouvons ainsi mettre en concurrence deux équipes d'étudiants, deux « cabinets de traduction », qui par exemple pour un article long de Newsweek (comptant quelque 15000 mots), établissent un devis et proposent des délais qu'ils devront respecter. Comme les équipes sont réduites (5 à 8 personnes), tout le monde traduit, mais outre cela, l'un des étudiants assure le rôle de chef de projet, ce qui représente une charge de travail supplémentaire importante : c'est lui qui assure le contact avec le client (en l'occurrence, l'auteur de ces lignes), deux étudiants assurent le rôle de documentalistes-terminologues, et deux ou trois le rôle de relecteurs. Ces rôles sont attribués sur la base du volontariat et redistribués pour chacun des trois projets que nous avons le temps de traiter pendant le semestre. On est là assez loin de la traduction universitaire, évidemment, et ce créneau de 5h hebdomadaire sur 15 semaines est un luxe que nous ne pouvons imaginer dans la filière LLCE<sup>26</sup>. Le travail collectif, qui est aussi à encourager dans la filière classique, est d'un autre ordre, puisqu'il ne s'agit pas de coordonner des efforts pour une production d'ensemble, mais de travailler sur le même texte. Ce travail est malgré tout profitable parce qu'il entraîne à la réflexion métalinguistique et exerce l'esprit critique, obligeant à formuler ses choix et à les argumenter. Ce qui chez les étudiants en LLCE exerce aussi l'esprit critique et en revanche s'inspire directement de

---

<sup>26</sup> Pour cette même raison, une initiation à des logiciels tels que Trados ou Multiterm, dont nous disposons en LEA, ne peut être envisagée, car elle demanderait trop de temps. Pourtant, l'utilisation de tels outils permettant d'assurer cohérence et suivi terminologiques pourrait être pertinente dans la traduction d'une œuvre en sciences humaines.

l'activité de traduction professionnelle est le travail de relecture. Pouvoir lire le travail d'un camarade en évaluant ce qui est une bonne trouvaille ou ce qui est améliorable, de même que la relecture de traductions publiées, sans l'original dans un premier temps, puis avec un original, ne peuvent que contribuer favorablement à la formation en traduction de l'étudiant de filière classique.

A propos de relecture encore : si le (futur) traducteur professionnel va essentiellement travailler sur ordinateur là où son camarade de la filière d'à côté manie le papier et le stylo, pour la relecture, le papier s'impose dans les deux cas : bien peu de relecteurs sont capables de relever à l'écran toutes les coquilles et toutes les erreurs présentes dans une traduction. Même pour les professionnels, le papier n'est donc pas mort.

En revanche, il est évident que le futur traducteur professionnel devra *a minima* être un champion de la bureautique. Il se trouve que nous donnons au département d'anglais des cours d'informatique, en L3 et en M (et là, ce ne sont pas des cours que les collègues se disputent), nous pouvons donc encore comparer les publics des deux filières, et il faut dire qu'ils sont assez semblables... dans leur hétérogénéité. Dans les deux cas, nous voyons arriver des étudiants qui tiennent des blogs, qui montent des pages web et qui font du php, et d'autres qui nous confient qu'« ils ne comprennent vraiment rien en informatique ». Il peut donc y avoir des résistances à vaincre de part et d'autre. Mais nous voudrions surtout insister sur le fait que les étudiants de la filière classique ont tout à gagner, non pas évidemment à taper simplement des requêtes dans Google (ce qu'ils font de toutes façons sans qu'on leur apprenne), mais à savoir utiliser les nouveaux outils que sont les concordanciers, les bases de données terminologiques, les corpus informatisés, et les dictionnaires électroniques. Savoir utiliser à bon escient les différents modes de

requête du TLFi<sup>27</sup>, déterminer sur FRANTEXT<sup>28</sup> un corpus relatif à une époque donnée pour y chercher des attestations d'une expression particulière sont des savoir-faire rapidement acquis, et là aussi, en matière de formation, les filières classiques devraient logiquement converger avec les filières professionnelles.

### ***Conclusion***

L'opposition qui peut être faite entre la formation à la traduction professionnelle et la traduction universitaire classique ne nous semble pas reposer sur des raisons nécessaires. Nous avons essayé de préciser ce qu'étaient ces raisons pour montrer en quoi, dans la pratique, ces enseignements, répondant à des besoins différents, sont amenés à différer, puisqu'il s'agit dans le premier cas de proposer un produit de qualité donnant satisfaction au client et répondant à des impératifs de rentabilité (et ce n'est pas un gros mot), le second étant censé permettre d'évaluer un niveau linguistique de compréhension et d'expression<sup>29</sup>. Et si les pratiques diffèrent encore par l'application implicite de théories différentes qui peuvent être objectivées en termes de choix, nous avons aussi voulu montrer en quoi elles possèdent quand même une base commune et peuvent partiellement se recouvrir. Il existe bien un rapport entre la formation à la traduction professionnelle et la traduction universitaire, même s'il serait souhaitable que ce rapport

---

<sup>27</sup> Trésor de la Langue Française informatisé, disponible en accès gratuit sur internet.

<sup>28</sup> Base de textes informatisés ayant servi à la rédaction du TLF ; disponible sur abonnement.

<sup>29</sup> Il ne s'agit évidemment que d'une ébauche, la pratique professionnelle elle-même pourra grandement varier selon le genre de texte, et pas seulement entre traduction technique et traduction littéraire. Quant à l'approche universitaire dans les concours, elle peut varier de l'hyper-littérarité dans un concours aussi sélectif que peut l'être l'agrégation externe de russe, avec un texte de Julien Gracq en thème, à une belle prose d'essayiste, élégante et intelligente mais moins 'littéraire' donc à strictement parler, pour l'agrégation externe d'allemand en 2007 et 2008.

soit plus étroit, et à notre avis, ce serait particulièrement bénéfique à cette dernière. Dans la mesure où il ne s'agit pas seulement, dans les filières de langues vivantes classiques, de former de futurs enseignants et enseignants chercheurs, il serait souhaitable que l'enseignement de la traduction universitaire apporte aux étudiants une véritable compétence professionnelle, avec une ouverture sur les différentes réalités de la traduction, aux différentes approches théoriques et aux choix qui en découlent. Il serait temps enfin que la façon de traduire en concours ne soit plus conditionnée par celle dont les correcteurs pourront noter ce travail.

### ***Bibliographie***

- BALLARD Michel (1987), *La traduction : de l'anglais au français*, Paris : Nathan.
- BALLARD Michel (1991), *Eléments pour une didactique de la traduction*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris III.
- DELISLE Jean (1982), *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- DEMET Michel & LORTHOLARY Bernard (1975), *Guide de la version allemande*, Paris : Armand Colin.
- FUCHS Catherine & LE GOFFIC Pierre (1992), *Les linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Paris : Hachette.
- GRELLET Françoise (1991), *Apprendre à traduire : Typologie d'exercices de traduction*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- GOUADEC Daniel (2000), *Introduction*, dans D. Gouadec (éd.), *Formation des traducteurs*, Paris : La Maison du Dictionnaire, p. 9-33.
- GOUADEC Daniel (2002), *Profession : traducteur*, Paris : La Maison du Dictionnaire.
- HATIM Basil (2001), *Teaching and Researching Translation*, London: Longman.

- JACKENDOFF Ray (2002), *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford: Oxford University Press.
- LADMIRAL, Jean-René (1993), *Sourciers et ciblistes*, dans J. Holz-Mänttari & C. Nord (éds), *Traducere Navem, Festschrift Katharina Reiss*, Heidelberg : Tampere, p. 287-300.
- LORTHOLARY Bernard (1975), *Introduction*, dans M. Demet & B. Lortholary, *Guide de la version allemande*, Paris : Armand Colin, p. 6-28.
- MARCHAND Leslie & RICHARDS-RENAUD Audrey (1996), *Thèmes anglais*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- RASTIER François (2009), *Traduction et linguistique des textes*, dans : T. Milliaressi (éd.), *La traduction : philosophie, linguistique et didactique*, Villeneuve d'Ascq : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Lille 3, p. 35-38.
- SCHANEN François & HOMBURG Horst (1980), *L'allemand par le thème*, Paris : Nathan.
- VINCENT-ARNAUD Nathalie & SALBAYRE Sébastien (2007), *La version anglaise : Lire, traduire, commenter*, Paris : Ellipses.